RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025-2026

www.parlementfrancophone.brussels

Parlement
francophone
bruxellois

SOMMAIRE

LE MOT DU GREFFIER 3

LE MOT DU PRÉSIDENT 4

SERVICE DE MÉDIATION 5

PRÉSENTATION DU PFB 6

PRÉSENTATION DU BUREAU ET DU BUREAU ÉLARGI 7

PRÉSENTATION DES PARLEMENTAIRES 9

LE TRAVAIL LÉGISLATIF 10

BUDGET 10

COMMISSIONS 11

- COMMISSION DES AFFAIRES GÉNÉRALES, DU BUDGET, DE LA CULTURE, DES CRÈCHES, DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA POLITIQUE D'AIDE AUX PERSONNES HANDICAPÉES, DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DES COMPÉTENCES RÉSIDUAIRES 11
- COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DU TRANSPORT SCOLAIRE, DU TOURISME ET DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES 13
- COMMISSION DE L'ACTION SOCIALE, DE LA COHÉSION SOCIALE, DE LA FAMILLE ET DE LA SANTÉ 14
- COMITÉ D'AVIS POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES 14
- COMMISSION PLÉNIÈRE 15
- COMMISSION SPÉCIALE DU BUDGET ET DU COMPTE 15
- COMMISSIONS INTERPARLEMENTAIRES 15

SÉANCES PLÉNIÈRES 16

BILAN DE SESSION 17

LES ACTIVITÉS DU PFB 18

- LES EXPOSITIONS PHOTOS 18
- LES JOURNÉES CITOYENNES 20
- LES AUTRES ACTIVITÉS 20
- LES PRIX DU PFB 21

LE GREFFE DU PARLEMENT 22

INFOS & CONTACTS 22

LE MOT DU GREFFIER

Et ce fut pour février 2026…

Après une longue attente, un accord politique a permis la mise en place d'une nouvelle majorité. Un nouveau gouvernement et… pour notre institution, un nouveau président.

Monsieur Rudi Vervoort, ancien Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, a été élu Président du Parlement. Il succède à Monsieur Bertin Mampaka, qui continue à présider le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale.

Dans la foulée, le gouvernement a présenté devant le Parlement francophone bruxellois sa déclaration de politique communautaire et obtenu la confiance de l'Assemblée.

L'activité retrouvait de la vigueur et plus encore puisqu'il n'a fallu que quelques semaines pour que soit soumis à l'Assemblée le budget 2026.

Les commissions ont retrouvé leur rythme de croisière, les travaux parlementaires s'enchaînent et l'activité législative bat son plein.

Pour le greffe, après deux premières sessions parlementaires pour le moins particulières - mais certainement pas moins chargées -, c'est donc le retour à un schéma plus classique.

Plus classique ne voulant pas dire moins effréné !

Car, pendant ce temps, le greffe avance.

Notre infrastructure informatique poursuit sa modernisation.

Les compétences des collaborateurs évoluent elles aussi. De nombreuses formations ont ainsi été suivies tout au long de la session 2025-2026 et pour les services de support, la face cachée de l'édifice, le travail n'a pas manqué.

Évidemment, notre institution ne vit pas uniquement au rythme des séances et des commissions. Elle a accueilli quatre expositions photographiques, permis à de nombreux jeunes de découvrir la démocratie parlementaire, poursuivi son travail de mémoire et, en collaboration avec différentes écoles du CERIA, organisé une réception particulièrement réussie à l'occasion de la Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Une Assemblée qui travaille, qui accueille, qui se modernise et qui s'ouvre sur la ville.

Derrière toutes ces activités, une même réalité : l'engagement quotidien des équipes du greffe pour assurer le meilleur fonctionnement possible de notre institution, au service des parlementaires et, à travers eux, des Bruxelloises et des Bruxellois.

BRUNO VANLEEMPUTTEN,
GREFFIER-SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DU PARLEMENT FRANCOPHONE
BRUXELLOIS

LE MOT DU PRÉSIDENT

Le rapport d'activités 2025-2026 témoigne du travail accompli par notre assemblée tout au long de cette session ainsi que de son engagement constant au service des Bruxelloises et des Bruxellois.

Cette année parlementaire revêt un caractère particulier. Dans un contexte institutionnel inédit, marqué par deux années sans gouvernement bruxellois de plein exercice, le Parlement a démontré toute son utilité en demeurant un lieu de débat, de contrôle et de continuité démocratique au service des citoyens.

Ainsi, au cours de cette session, 27 projets et propositions ont été déposés, dont 13 textes budgétaires, tandis que 16 textes ont été adoptés en séance plénière. Les parlementaires ont également assuré leur mission de contrôle au travers de 116 questions orales, 87 questions écrites, 25 questions d'actualité et 34 interpellations.

Au-delà de ses missions institutionnelles, notre Parlement a poursuivi son engagement en faveur de la citoyenneté, du devoir de mémoire et de la transmission des valeurs démocratiques. Les Journées citoyennes ont rassemblé près de 1.390 élèves issus de 34 écoles bruxelloises. À travers des visites de lieux de mémoire et des ateliers consacrés à la citoyenneté, à l'histoire et à la lutte contre les discriminations, les jeunes participants ont été invités à réfléchir aux valeurs démocratiques et à leur rôle de citoyens.

Cette volonté de sensibilisation s'est également traduite par les activités de découverte du travail parlementaire proposées aux élèves de l'enseignement primaire et secondaire. En leur ouvrant les portes de l'hémicycle et en les initiant au débat démocratique, le Parlement contribue à former des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires.

Enfin, notre institution a poursuivi son soutien à la création artistique en accueillant quatre expositions photographiques ouvertes au public, confirmant ainsi sa volonté de favoriser le dialogue entre culture, citoyenneté et démocratie.

Je tiens à remercier l'ensemble des parlementaires ainsi que les équipes du Greffe pour leur engagement, leur professionnalisme et leur disponibilité. Grâce à leur travail quotidien, le Parlement francophone bruxellois demeure un acteur essentiel de la vie démocratique bruxelloise et un lieu privilégié de rencontre entre les citoyens et leurs institutions.

RUDI VERVOORT,
PRÉSIDENT DU PARLEMENT
FRANCOPHONE BRUXELLOIS

SERVICE DE MÉDIATION

LANCEUR D'ALERTE

La Commission communautaire française a transposé la directive européenne sur la protection des lanceurs d'alerte par un décret et une ordonnance conjoints relatifs au médiateur bruxellois (chapitre III – articles 14/1 à 15/5).

Des règles et des procédures pour protéger les personnes signalant des "atteintes suspectées à l'intégrité" au sein du Parlement francophone bruxellois ont été définies à cette occasion.

Qu'est-ce qu'une atteinte à l'intégrité ? Qui peut la signaler et comment ? Retrouvez toutes les informations sur notre **site internet**.

CLARTÉ, ACCESSIBILITÉ ET PRÉVISIBILITÉ

Depuis janvier 2022, la Région de Bruxelles-Capitale s'est dotée d'un service de médiation chargé d'accompagner les citoyennes et citoyens rencontrant des difficultés dans leurs relations avec les administrations bruxelloises : *Ombuds Bruxelles*.

Ce dispositif couvre non seulement les organismes relevant directement de la Région, mais également ceux de la Cocof et de la Cocom. Il peut en outre intervenir auprès des communes ne disposant pas d'un médiateur local. Cette initiative s'inscrit dans une démarche globale visant à renforcer la transparence, l'accessibilité et la qualité du service public en Région bruxelloise.

En avril 2026, la médiatrice bruxelloise, Catherine De Bruecker, a publié son rapport annuel. Ce document constitue un outil central de suivi et d'évaluation pour les institutions bruxelloises avec une quarantaine de recommandations.

En 2025, le nombre de plaintes introduites à l'encontre des administrations bruxelloises a connu une augmentation significative, doublant pour atteindre 2.543 dossiers traités.

Ces plaintes reflètent une grande diversité de situations et de problématiques rencontrées par les citoyens.

Lors de la présentation de ce rapport en séance plénière, elle a mis en évidence plusieurs enseignements majeurs : la nécessité de garantir davantage de clarté afin de permettre aux citoyens de comprendre leurs droits, d'assurer une meilleure prévisibilité pour anticiper les évolutions, ainsi que de renforcer l'accessibilité des services publics et des mécanismes de plainte.

À noter également qu'*Ombuds Bruxelles* a clôturé 5 enquêtes relatives à des signalements de lanceurs d'alerte en 2025.

Retrouvez les 40 recommandations et les axes prioritaires d'amélioration préconisés dans le rapport annuel détaillé sur le site d'*Ombuds Bruxelles*.

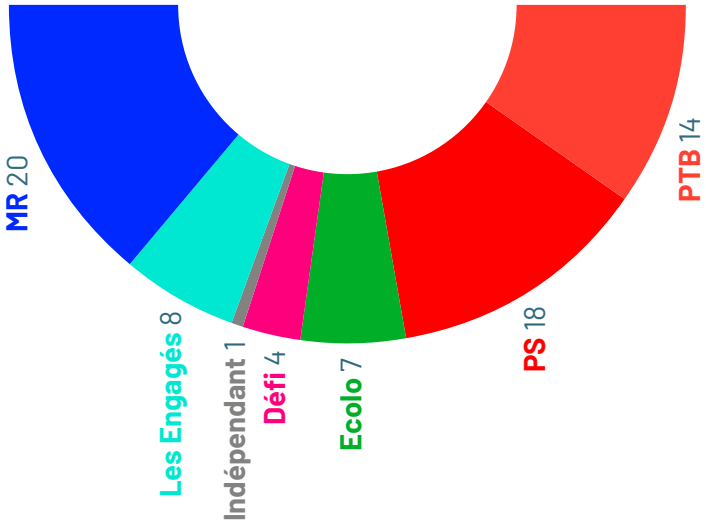
Budget de fonctionnement de la médiatrice bruxelloise

Plus d'infos

LE PARLEMENT DES FRANCOPHONES BRUXELLOIS

Le Parlement francophone bruxellois (PFB) est le parlement de la Commission communautaire française (COCOF). Il réglemente une série de matières liées au quotidien des Bruxellois francophones : formation professionnelle, enseignement, aide aux personnes handicapées, affaires sociales, santé, cohésion sociale et culture.

Il est constitué des 72 parlementaires francophones élus tous les 5 ans au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale.





PRÉSENTATION DU BUREAU



PRÉSIDENT
RUDI VERVOORT (PS)



PREMIER VICE-PRÉSIDENT
SADIK KÖKSAL (MR)



DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT
PETYA OBOLENSKY (PTB)



TROISIÈME VICE-PRÉSIDENTE
CLÉMENTINE BARZIN (MR)



SECRÉTAIRE
IBRAHIM DONMEZ (PS)



SECRÉTAIRE
SOFIA BENNANI (LES ENGAGÉS)

Président : Bertin Mampaka Mankamba (MR) jusqu'au 23.02.2026
Premier vice-président : Ibrahim Donmez (PS) jusqu'au 23.02.2026
Troisième vice-président : Sadik Köksal (MR) jusqu'au 23.02.2026 et Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) jusqu'au 10.07.2026
Secrétaires : Isabelle Emmery (PS) jusqu'au 28.05.2026 et Marie Cruysmans (Les Engagés) jusqu'au 02.10.2025

PRÉSENTATION DU BUREAU ÉLARGI



PRÉSIDENT DE GROUPE MR
GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN



PRÉSIDENT DE GROUPE
LES ENGAGÉS
MOUNIR LAARISSI



PRÉSIDENTE DE GROUPE PS
LEILA AGIC



PRÉSIDENTE DE GROUPE ECOLO
FARIDA TAHAR



PRÉSIDENTE DE GROUPE PTB
PATRICIA PARGA VEGA



PRÉSIDENTE DE GROUPE DÉFI
CÉCILE JODOGNE

Présidente du groupe Les Engagés : Gladys Kazadi jusqu'au 02.10.2025 et Marie Cruysmans jusqu'au 09.09.2026
Président du groupe PS : Jamal Ikazban jusqu'au 15.04.2026

LES 72 PARLEMENTAIRES FRANCOPHONES

Cliquez sur le nom du/de la députée pour accéder à sa fiche de présentation. Vous y trouverez le détail de son travail parlementaire, son curriculum vitae ainsi que ses coordonnées.

MR

Azghoud Loubna
Barzin Clémentine
Bytyci Kristela
Chan Angelina
Coomans de Brachène Geoffroy
Czekalski Aurélie
d'Ursel Anne-Charlotte
de Clippele Louis
de Lobkowicz Ariane
de Magnanville Esteve Ludivine
El Boujdaini Amin
Godfrin Aline
Köksal Sadik
Luahabi Ismail
Mampaka Mankamba Bertin
Oflu Hennan
Pans Amélie
Schepmans Françoise
Van Goidsenhoven Gaëtan
Willocx Olivier

PS

Agic Leila
Aït-Baala Latifa
Akouz Mustapha
Casier Martin
Donmez Ibrahim
El Mokadem Soulaimane
El Yousfi Nadia
Emmery Isabelle
Ghyssels Marc-Jean
Ikazban Jamal
Koyuncu Hasan
Laanan Fadila
Ouriaghli Mohamed
Piquet Yannick
Temiz Sevket
Vainsel Cécile
Vervoort Rudi
Yildiz Yusuf

PTB

Baldé Abdourahmane
Bauwens Bruno
Dagrin Francis
Daube Octave
De Smedt Françoise
Drozd Mihaela
El Hamamouchi Hanina
Michaux Maimone Danaé
Obolensky Petya
Parga Vega Patricia
Revelo Paredes Marisol
Rittweger de Moor Oliver
Talbi Mehdi
Vidal Manon

LES ENGAGÉS

Bennani Sofia
Cruysmans Marie
Deneef Alain
Diallo Moussa Elhadj
Kazadi Gladys
Köse Emel
Laarissi Mounir
Lange Stéphanie

ECOLO

De Ré Margaux
Khattabi Zakia
Maron Alain
Segers Matteo
Soiresse Njall Kalvin
Tahar Farida
Trachte Barbara

DÉFI

Clerfayt Bernard
de Patoul Jonathan
Jodogne Cécile
Maison Joëlle

INDÉPENDANT

Maingain Fabian

RÉPARTITION PAR ÂGE

- 30 ans : 4
30 - 40 ans : 14
40-50 ans : 19
50 - 60 ans : 25
60 - 70 ans : 10

ÉGALITÉ DE GENRE

L'Objectif de Développement Durable n°5 de l'ONU, inscrit dans l'**Agenda 2030**, vise à garantir l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que l'accès des femmes aux fonctions de direction et aux instances de décision, y compris au sein des assemblées parlementaires.
En Belgique, cet objectif s'est traduit sur le plan juridique par des règles de parité applicables aux listes électorales afin de renforcer la présence des femmes parmi les candidats et les futurs élus.

Résultat ? À la suite des dernières élections, le Parlement francophone bruxellois atteint désormais une quasi-parité, avec **49% de femmes**, soit **35 députées** sur 72 membres !

TRAVAIL LÉGISLATIF



L'activité législative se réfère à tous les textes débattus et votés au sein du Parlement qui concernent l'aide aux personnes et la santé, dont les politiques des personnes handicapées, du 3e âge, de la famille. Elle vise aussi, par exemple, la formation professionnelle, l'enseignement, le transport scolaire, la culture, le sport...

Ces matières personnalisables et culturelles touchent directement le quotidien des citoyens francophones bruxellois.

Lire la Déclaration de politique générale présentée par le ministre-président :

BUDGET

Le budget 2026 de la Commission communautaire française s'élève à environ 702 millions d'euros.

Crédits provisoires

Crédits provisoires de septembre à décembre 2025

Crédits provisoires de janvier à avril 2026

Budget

Budget 2026

Budget de fonctionnement du Parlement : ajustement 2025 et budget 2026

Budget de fonctionnement de la médiatrice bruxelloise

Le Parlement francophone bruxellois gère des compétences selon un budget réparti comme suit :

- Administration - Infrastructures **15%**
- Aide aux personnes **47%**
- Formation professionnelle **13%**
- Enseignement - Transport scolaire **10%**
- Santé **8%**
- Relations internationales - Politique générale **4%**
- Culture - Sport - Tourisme **3%**

Cour des comptes

En application du décret du 24 avril 2014, la Cour des comptes transmet au Parlement ses commentaires et observations relatifs aux projets de budgets de la COCOF pour chaque année budgétaire. Ceux-ci sont ensuite présentés et discutés en commission du Budget.

COMMISSIONS

Depuis le 20 mars 2026, et à la suite de la formation du Gouvernement bruxellois francophone, les compétences ont à nouveau été réparties au sein des différentes commissions. Nous les présentons selon la répartition actuelle.

COMMISSION DES AFFAIRES GÉNÉRALES, DU BUDGET, DE LA CULTURE, DES CRÈCHES, DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA POLITIQUE D'AIDE AUX PERSONNES HANDICAPÉES, DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DES COMPÉTENCES RÉSIDUAIRE

Associations

Adoption de la proposition de résolution relative au renforcement des relations entre les associations et les pouvoirs publics dont l'objet vise à réaffirmer l'importance des principes, engagements et outils contenus dans la Charte associative.

10 mars
30 juin
14 juillet

Budget

Adoption des projets de décret portant approbation du compte général et du règlement définitif du budget de la Cocof pour :

- L'année 2016
- L'année 2017
- L'année 2018
- L'année 2019
- L'année 2020
- L'année 2021

Adoption des projets de règlement portant approbation du compte général et du règlement définitif du budget de la Cocof pour :

- L'année 2016
- L'année 2017
- L'année 2018
- L'année 2019
- L'année 2020
- L'année 2021

Crédits provisoires

Adoption des projets de décret et de règlement ouvrant des crédits provisoires pour les mois de janvier, février, mars et avril de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2026.

Crèches

Visite de la crèche La Court'Echelle dont le but est d'augmenter les pratiques d'inclusion dans les milieux d'accueil de la petite enfance en partageant l'intégration d'un enfant porteur de handicaps entre les parents, la crèche et les différents partenaires du réseau local et familial.

Note : visite effectuée par les membres de la commission Enseignement compétente pour cette matière avant mars 2026.

Cour des comptes

Présentation du rapport de la Cour des comptes relatif aux observations sur les comptes et la politique budgétaire de la Cocof.

International

Approbation du projet de décret portant assentiment à l'Accord de siège entre le Royaume de Belgique et l'Autorité intergouvernementale pour le Développement, fait à Bruxelles le 16 février 2022.

Approbation du projet de décret portant assentiment au Protocole additionnel entre le Royaume de Belgique et l'Association européenne de libre-échange, fait à Bruxelles le 24 novembre 2022.

Ombuds Bruxelles

Présentation du rapport d'activité d'*Ombuds Bruxelles* par la médiatrice bruxelloise.

COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DU TRANSPORT SCOLAIRE, DU TOURISME ET DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Aidants proches

Commission réunie avec la commission des Affaires sociales, de la Famille et de la Santé.

Cadastre Formation-Emploi

Présentation de l'outil Cadastre 2.0 par l'Instance Bassin Enseignement qualifiant - Formation - Emploi Bruxelles (IBEFE Bruxelles).

Enseignement

Adoption du projet de règlement fixant le règlement de travail du personnel enseignant non subventionné de la Commission communautaire française.

Institut Redouté-Peiffer

Visite de l'Institut Redouté-Peiffer, établissement d'enseignement secondaire technique et professionnel implanté sur le campus du CERIA à Anderlecht, spécialisé dans les domaines de l'horticulture, la floriculture et l'art floral.

L'Institut propose également un DASPA (Dispositif d'Accueil et de Scolarisation des élèves Primo-Arrivants et Assimilés), destiné à favoriser l'intégration des nouveaux arrivants et des élèves assimilés dans l'enseignement ordinaire.

technicity.brussels

Visite de technicity.brussels, Pôle Formation Emploi dédié aux métiers de l'industrie technologique. Cette visite s'est tenue en collaboration avec la Commission des Affaires économiques et de l'Emploi du Parlement bruxellois.

Les échanges ont permis aux parlementaires de mieux comprendre la façon dont la plateforme contribue à rapprocher les acteurs de l'insertion socioprofessionnelle, du monde académique et du secteur économique bruxellois. La matinée s'est terminée par une visite des infrastructures et une session de questions-réponses.





COMMISSION DE L'ACTION SOCIALE, DE LA COHÉSION SOCIALE, DE LA FAMILLE ET DE LA SANTÉ

Aidants-proches

Commission réunie avec la commission des Affaires sociales, de la Famille et de la Santé. Adoption des propositions de résolution relatives à la création d'un statut social protecteur pour les aidants proches et visant à une meilleure prise en charge pour les aidants proches.

Auditions des asbl Aidants proches, Aidants proches-Bruxelles et Jeunes aidants proches.

Inclusion

Visite de l'asbl La Braise qui accueille et accompagne des personnes présentant une lésion cérébrale, notamment à la suite d'un traumatisme crânien, d'un AVC ou d'une encéphalopathie. Par un accompagnement global et individualisé, l'association soutient leur autonomie, leur inclusion sociale et leur qualité de vie.

Santé en milieu fermé

Auditions de l'asbl I-Care sur la thématique de la santé en milieu fermé.

Santé sexuelle

Auditions du GAMS et de la Fédération laïque des Centres de Planning familial (FLCPF) sur la thématique de la santé sexuelle.

COMITÉ D'AVIS POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

CPVCF

Auditions de l'asbl Centre de prévention des violences conjugales et familiales sur la thématique des "Violences conjugales, intrafamiliales, faites aux femmes et aux enfants".

COMMISSION PLÉNIÈRE

Lorsqu'une thématique concerne les compétences des trois commissions permanentes, ou lorsque le Bureau élargi estime un intérêt à débattre d'une thématique spécifique, la commission plénière se réunit sous la présidence du président de l'Assemblée. La présentation d'un ou de plusieurs experts du sujet est suivie d'un échange de vues avec les parlementaires. Le Gouvernement dispose également d'un temps de parole.

Transport scolaire

Présentation du rapport relatif aux auditions sur la situation du transport scolaire en Région bruxelloise

COMMISSION SPÉCIALE

Commission spéciale du Budget et du Compte

Compte 2024 du Parlement francophone bruxellois et Proposition d'ajustement du budget 2025 et de budget initial 2026 du Parlement francophone bruxellois.

COMMISSIONS INTERPARLEMENTAIRES

Droit à l'erreur

Proposition de décret et ordonnances conjoints de la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française instaurant un droit à l'erreur dans les démarches administratives en région bruxelloise.

Travaux en cours

Retard de paiement

Proposition de règlement d'ordre intérieur de la commission interparlementaire composée du Parlement francophone bruxellois, du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune.

Travaux en cours

SÉANCES PLÉNIÈRES

Le travail législatif se poursuit en séance plénière, au cours de laquelle les projets et propositions préalablement examinés en commission sont débattus, soumis au vote de l'ensemble des parlementaires et, le cas échéant, adoptés.

Les parlementaires y exercent également leur mission de contrôle en adressant aux ministres compétents des questions d'actualité, des interpellations ainsi que des questions orales.

Retrouvez le compte rendu de chaque séance plénière dans la rubrique "Documents parlementaires"



Retrouver les séances plénières sur notre chaîne YouTube.



BILAN DE SESSION

Documents parlementaires

Pour connaître le suivi d'une thématique ou accéder aux documents parlementaires, textes adoptés, questions écrites et orales ainsi qu'aux interpellations, utilisez le moteur de recherche sur notre site internet.

Retrouvez l'ensemble des réunions de commissions et des séances plénières de la législature sur notre chaîne YouTube.

- Nombre total sur la session des projets et propositions déposés : **27** projets et propositions dont **13** budgétaires et **3** retirés par leurs auteurs.

- Nombre total sur la session des projets et propositions votés (adoptions et refus) : **16** projets ou propositions adoptées en séance plénière dont les 13 budgétaires et 1 règlement « Enseignement » et deux décrets en « Relations internationales ».

- Nombre de questions orales : **116**
- Nombre d'interpellations : **34**
- Nombre de questions écrites : **87**
- Nombre de questions d'actualité : **25**

- Nombre de séances plénières sur la session : **17**

LES ACTIVITÉS DU PFB

Afin de remplir sa mission d'éducation à la citoyenneté, le PFB organise des activités destinées aux élèves des écoles bruxelloises, soutient la création artistique par l'attribution de plusieurs prix et par l'organisation d'expositions photographiques, et coordonne également des rencontres entre les associations relevant de la Cocof et les parlementaires.

LES EXPOSITIONS PHOTO

Depuis 2015, le PFB accueille dans son Espace Jardin des photographes amateurs, confirmés ou en devenir, et propose au public des expositions accessibles librement.

En 2025, le service des Relations publiques a lancé un appel à candidatures afin d'établir la programmation de cette nouvelle session d'expos. Au total, 45 candidatures ont été reçues pour... quatre périodes d'exposition !



OCTOBRE 2025
SAUVAGE
THOMAS JEAN

L'exposition Sauvage met en lumière le retour de la faune sauvage au cœur des villes européennes. À travers des images fortes (renards, faucons pèlerins, ratons-laveurs, sangliers, ours bruns...), Thomas Jean interroge notre rapport au vivant et nous invite à considérer la ville comme un écosystème partagé entre l'humain et l'animal.



JANVIER 2026

PAYSAGES DÉPHASÉS, LA MATÉRIALITÉ DU SOUVENIR

IDALIE DE WERSZOWEC REY

Par la technique du cyanotype, Idalie de Werszowec Rey explore les fragments de souvenirs, marqués par le temps et la mémoire. Inspirée par les estampes japonaises et les paysages bretons, elle compose des images poétiques où réel et imaginaire se mêlent, invitant le regard à ralentir et à contempler.

MARS 2026

COMPOSITE RÊVERIE

PASCALE DELÉVAUX

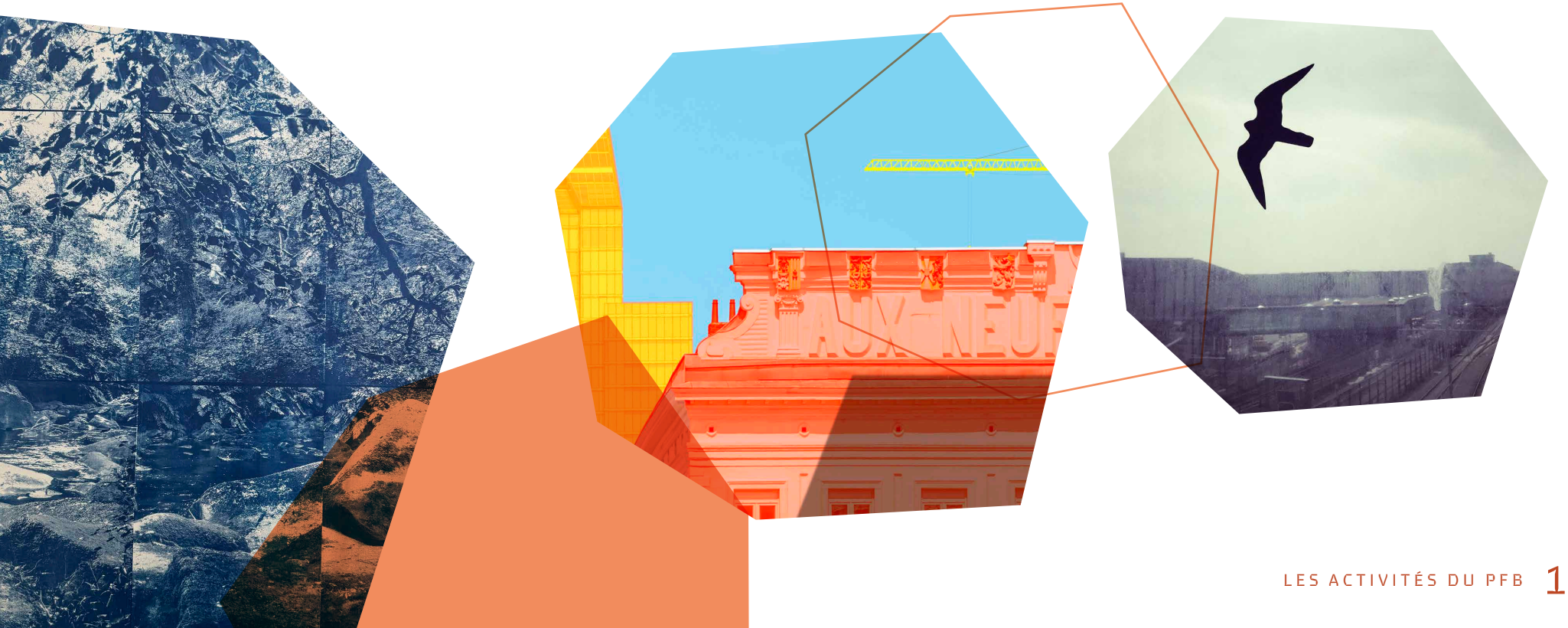
Avec ses peintures photographiques, Pascale Delévaux révèle une ville de contrastes : superpositions, enchevêtrements architecturaux, désordre poétique et beauté parfois chaotique. Bruxelles apparaît alors comme une entité vivante, entre mélancolie et renouveau, entre réel et imaginaire.

JUIN 2026

L'INSTANT.

NATHALIE DELAUNOY

Depuis bientôt 10 ans, pour se laisser surprendre par la poésie du réel, Nathalie Delaunoy guette l'instant avec son smartphone, publie une photo par jour sur ses réseaux et y explore tant la force du vivant que les traces humaines laissées dans le paysage urbain.



LES JOURNÉES CITOYENNES

Conscient de la responsabilité des assemblées parlementaires dans la défense et la promotion de la démocratie, le PFB, en partenariat notamment avec le War Heritage Institute, accompagne chaque année des centaines d'élèves d'écoles secondaires bruxelloises dans la découverte de lieux de mémoire tels que

- le mémorial du Fort de Breendonk,
- le musée de l'Armée à Bruxelles
- le mémorial Museum Passchendaele 1917,
- le Tyne Cot Cemetery.

Auxquels s'ajoutent

- l'exposition "Plus jamais ça" à La Cité miroir de Liège,
- la visite du Fort de Loncin,
- un atelier pour briser les préjugés racistes et antisémites au Musée juif de Belgique en présence d'un descendant d'un survivant de la Shoah,
- un atelier à l'Africa Museum : "Colonisation : Belgique-Congo, Un regard critique sur le passé colonial".

Au total, ce sont près de 1.400 jeunes qui ont participé à ces activités destinées à promouvoir la démocratie et éduquer à la citoyenneté responsable.

LES AUTRES ACTIVITÉS

26/09/25
FÊTE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE – FÉDÉRATION WALLONIE BRUXELLES

Réception annuelle du Parlement et du Gouvernement francophone bruxellois à l'occasion du 27 septembre, fête de la Communauté française, en présence du président Bertin Mampaka Mankamba et de la ministre-présidente Barbara Trachte.
Les élèves et enseignants de l'Institut Emile Gryzon (Ceria) ont de nouveau démontré tout leur savoir-faire dans les services traiteur, boulangerie, pâtisserie, en salle et au bar. La décoration florale a été réalisée par les élèves de l'Institut Redouté-Peiffer (Ceria).



NOVEMBRE 2025 & AVRIL 2026
VISITE DU PARLEMENT

Des élèves du Lycée Maria Assumpta de Laeken et de l'Institut des Ursulines de Koekelberg se sont rendus au parlement pour une visite et la découverte du travail parlementaire.



MAI 2026
DÉVOILEMENT DU PORTRAIT DE NOTRE ANCIEN PRÉSIDENT

Le 28 mai, nous avons eu le plaisir de dévoiler le portrait de notre ancien président, Kalvin Soiresse Njall.

Entré en fonction en septembre 2023 en remplacement de Magali Plovie, il a tout de suite assuré avec aisance ses fonctions tant en allant à la rencontre de nombreux acteurs de la société civile pour échanger sur les enjeux de participation citoyenne que par son implication quotidienne dans le travail parlementaire : la conduite des séances plénières, la présidence des commissions et le bon fonctionnement de notre Assemblée.

Ce portrait est l'occasion de saluer son engagement et de garder une trace de son passage à la présidence du Parlement francophone bruxellois.

PRIX DU PFB

Le Parlement francophone bruxellois soutient les initiatives suivantes :

- le festival FrancoFaune (diversité musicale) doté du prix du public afin de couvrir une partie des frais d'accompagnement des artistes tout au long de leur Parcours FrancoFaune,

- la Maison de la Francité pour son concours de textes,

- le festival Le Court en dit long - Paris au Centre culturel Wallonie-Bruxelles (valorisation du cinéma francophone à Paris) doté des prix d'interprétation masculine et féminine,

- l'asbl CAAP pour son concours d'écriture en prison "Libre d'écrire".

LE GREFFE DU PARLEMENT

Le Greffe constitue l'administration du Parlement. Placé sous l'autorité du greffier, le Greffe veille au bon déroulement administratif et juridique du processus parlementaire dans le respect du Règlement adopté par l'Assemblée.

Pour assurer la mise en œuvre des décisions du Bureau du Parlement ainsi que la gestion quotidienne du Greffe, le greffier s'appuie sur une équipe de 18 agents répartis au sein de plusieurs services : le secrétariat général, le service législatif, les relations publiques, les services généraux, l'huisserie, la comptabilité et les ressources humaines.

Dans le cadre du respect de la législation relative au bien-être au travail, le Greffe a organisé au cours des deux dernières diverses formations : gestion des conflits, ergonomie au travail, IA, marchés publics de faible montant, sensibilisation à la cybersécurité, intelligence émotionnelle.

COMMENT JOINDRE LE GREFFE ?

- par courriel : **greffe@parlementfrancophone.brussels**
- par téléphone : 02 504 96 21
- site web : **www.parlementfrancophone.brussels**
- réseaux sociaux :

@parlementfrancophonebruxellois

@parlementfrancophonebruxellois

@parlementfrancophonebruxellois

Parlement francophone bruxellois

Parlement francophone bruxellois

@ParlFR_Bxl

LA PLAQUETTE

LA VIDÉO DE PRÉSENTATION

Rapport d'activités de la session parlementaire 2025-2026 réalisé par le Service des relations publiques.
Contact : **relpub@parlementfrancophone.brussels**
Graphisme et mise en page : **Studio Dirk**
Éditeur responsable : B. Vanleemputten, rue du Lombard 77, 1000 Bruxelles